

Relevé de décisions
du Conseil d'administration de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
Réunion du mercredi 15 novembre 2017

Le Conseil d'administration s'est réuni le mercredi 15 novembre 2017 à 18h, salle polyvalente de Meilhac, sous la présidence de M. Daniel FAUCHER, Président.

Membres titulaires

Représentants des Communautés de communes

Mme Annie DARDILHAC, Vice-Présidente de la Communauté de communes Porte Océane du Limousine et maire de Javerdat
M. Emmanuel DEXET, Vice-Président de la Communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus et maire de Bussière-Galant
M. Jean-Claude DUPUY, Conseiller communautaire à la Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et conseiller municipal à St-Yrieix-la-Perche
M. Daniel FAUCHER, Conseiller communautaire à la Communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus et adjoint au maire de Nexon
M. Dominique GERMOND, Vice-Président de la Communauté de communes Ouest Limousin et adjoint au maire de St-Laurent-sur-Gorre
M. Christophe GEROUARD, Président de la Communauté de communes Ouest Limousin et adjoint au maire d'Oradour-sur-Vayres
M. Serge MEYER, Vice-Président de la Communauté de communes du Val de Vienne et conseiller municipal à Aix-sur-Vienne
Mme Christine de NEUVILLE, Vice-Présidente de la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Vicq-sur-Breuilh
M. Jean-Pierre PATAUD, Conseiller communautaire à la Communauté de communes Ouest Limousin et conseiller municipal à St-Laurent-sur-Gorre
Mme Delphine PERRIER-GAY, Vice-Présidente de la Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et maire de Ladignac-le-Long
M. Joël RATIER, Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin
M. Guy RATINAUD, Conseiller communautaire à la Communauté de communes Ouest Limousin et maire d'Oradour-sur-Vayres
M. Christian REDON-SARRAZY, Vice-Président de la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et maire de Meuzac

Représentants du Conseil de développement

M. Sylvain CAIROLA, Représentant sur le territoire intercommunal de Briance Sud Haute-Vienne
Mme Anne-Marie CAMPION, Représentante sur le territoire intercommunal Pays de Nexon – Monts de Châlus
M. Philippe DAVRAINVILLE, représentant du Conseil de développement sur le territoire intercommunal Porte Océane du Limousin
M. Alain DORANGE, Représentant sur le territoire intercommunal du Pays de Saint Yrieix
M. Jean-Michel MENARD, Représentant sur le territoire intercommunal Pays de Nexon – Monts de Châlus
M. Fabien PARVERIE, Représentant sur le territoire intercommunal Ouest Limousin
Mme Josette SALESSE, Représentante sur le territoire intercommunal du Pays de Saint-Yrieix

Membres associés

M. Jean-Pierre BOULESTEIX, Elu à la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne
M. Laurent DARDILHAC, Elu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne
Mme Claire LECOMTE, Service « Equipement aux communes » au Conseil départemental de la Haute-Vienne
Mme Emilie RABETEAU, Chargée de mission « Energie Climat » au Parc naturel régional Périgord-Limousin
Mme Marion VIALETES, Chargée de mission « Développement Territorial » à la Préfecture de la Haute-Vienne
M. Marc YON, Chef du service « Ingénierie des Territoires » à la Direction Départementale de la Haute-Vienne

Autres

M. Julien BAUDOT, Chargé de mission du CERESNA
M. Lucien COINDEAU, Membre du Conseil de développement
M. Alain DELMAS, Président du CERESNA
Mme Hélène DUVAL, Membre du Conseil de développement
M. Bernard SOUBAIGNE, Secrétaire du CERESNA

Animateurs

Mme Emmanuelle BONNET, Chargée de mission à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
M. Jérôme CHINN, Directeur-adjoint de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
Mme Cyrielle COCHAIN, Chargée de mission à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine, mise à disposition par l'Association Interconsulaire de la Haute-Vienne, remplaçante de Mme Marie-Amélie MOURY pendant l'arrêt maladie de cette dernière
Mme Isabelle DUMAS, Directrice de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine
Mme Séverine DUMAS, Chargée de mission à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine

Personnes excusées

M. Pierre ALLARD, Vice-Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin et maire de St-Junien, pouvoir à Mme Annie DARDILHAC
M. Michel ANDRIEUX, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et maire du Chalard
M. René ARNAUD, Vice-Président de la Communauté de communes du Val de Vienne et maire d'Aix-sur-Vienne, pouvoir à M. Serge MEYER
M. Philippe BARRY, Président de la Communauté de communes du Val de Vienne et adjoint au maire de Saint-Priest-sous-Aixe
M. Jean-Luc CELERIER, Vice-Président de la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et adjoint au maire de Château-Chervix, pouvoir à Mme Christine de NEUVILLE
M. Bruno DESCUBES, représentant du Conseil de développement sur le territoire intercommunal Ouest Limousin
M. Jean DUCHAMBON, Vice-Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin et maire de St-Victurien
M. Philippe LACROIX, Vice-Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin et maire d'Oradour-sur-Glane, pouvoir à M. Daniel FAUCHER
M. Francis LATRONCHE, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et maire de La Roche-l'Abeille
M. Jean-Marie ROUGIER, Vice-Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin et maire de Rochechouart
M. Raymond VOUZELLAUD, Vice-Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin et maire de Chéronnac, pouvoir à M. Joël RATIER

Nombre de membres titulaires en exercice : 36

Titulaires présents : 20 Pouvoirs : 5

Secrétaire de séance : Mme Delphine PERRIER-GAY
Le quorum étant respecté, la séance est ouverte à 18 heures 10.

Le Président accueille les membres du CERESNA et les remercie pour leur présence. Il exprime ensuite la solidarité du Conseil d'administration de la Châtaigneraie Limousine vis-à-vis de la commune de Meuzac suite à l'incendie ayant ravagé l'usine « Minerva Oil ». Enfin, il présente Cyrielle COCHAIN arrivée en remplacement temporaire de Marie-Amélie MOURY, Chargée de mission « Accueil et développement économique » à la Châtaigneraie Limousine.

I. Point sur les réflexions relatives à la mobilité concernant le territoire de la Châtaigneraie Limousine / Focus sur les travaux du Conseil de développement de la Châtaigneraie Limousine et « le chantier du transport en Nouvelle-Aquitaine » mené par le CERESNA

Le Président rappelle les éléments de contexte suivants :

« Lors de l'élaboration des nouvelles stratégies territoriales de Pays, la question de la mobilité et de l'accessibilité sont ressorties fortement. Afin de mieux l'appréhender, notamment en lien avec sa candidature au programme européen Leader 2014-2020, la Châtaigneraie Limousine a commandé auprès de l'INSEE une étude pour compléter son diagnostic de territoire et analyser les différents flux générés par les habitants du territoire. Ces flux étaient de trois types : les déplacements quotidiens domicile-travail, les migrations résidentielles des nouveaux habitants et les temps d'accès aux services et équipements présents sur le territoire. Ces travaux ont fait l'objet d'une publication « Insee analyses » en avril 2015, sous le titre « La Châtaigneraie Limousine, entre villes et campagnes : interdépendances et attractivité ».

En outre, la Châtaigneraie Limousine s'investit aux côtés de trois autres associations (Aleas, Rempart, Varlin Pont Neuf) dans le fonctionnement de la Plateforme Mobilité 87. Cette dernière propose un ensemble de services à destination des personnes qui ne disposent d'aucun moyen de locomotion pour se rendre sur un lieu de travail, de formation ou pour rechercher un emploi :

- un accompagnement par des conseillers mobilité ;
- des ateliers de sensibilisation sur le thème de la mobilité ;
- des formations (code de la route, permis AM / B, apprentissage de la conduite d'un deux roues) ;
- la mise à disposition de véhicules (scooters, voitures, voiturettes) à frais réduit.

La Châtaigneraie Limousine gère l'un des services de location solidaire (scooters et voitures).

Enfin, lors de sa dernière Assemblée Générale, la Châtaigneraie Limousine a adopté une motion de soutien au projet de tram-train limousin, porté par le collectif BSP (Bon Sens Paysan). »

Le Président mentionne que la Châtaigneraie Limousine souhaite aujourd'hui se saisir plus largement de la question de la mobilité. Il précise qu'elle a rejoint un groupe de travail mis en place par l'association « Tempo territorial » (à laquelle elle adhère), réseau national des acteurs des politiques temporelles. Il indique que son Conseil de développement a choisi de consacrer ses premiers travaux à la mobilité. Il ajoute que dans le même temps, plusieurs acteurs ont engagé des réflexions en matière de mobilité sur tout ou partie de son territoire.

Il note que pour la présente réunion, il s'agit d'avoir une brève présentation des réflexions / travaux et de voir l'articulation entre les réflexions menées par la Châtaigneraie Limousine et les autres réflexions concernant tout ou partie de son territoire.

1. « Le chantier du transport en Nouvelle-Aquitaine »

Cf. en annexe, note sur les travaux du CERESNA

Le Président indique que le territoire de la Châtaigneraie Limousine, associé à celui de l'Agglomération de Limoges, a été retenu comme zone d'étude spécifique par le CERESNA dans le cadre de son chantier du transport en Nouvelle-Aquitaine. Il remercie une nouvelle fois le CERESNA pour sa présence et cède la parole à son Président, Alain DELMAS.

Alain DELMAS, mentionne que le CERESNA (Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales de Nouvelle-Aquitaine), association loi 1901, a été créé dans les années 80 par le Comité Régional CGT Aquitaine pour donner des éléments de connaissance, dans les territoires, sur les enjeux économiques et sociaux. Il explique que le CERESNA « a pour vocation de travailler des projets rassemblant l'ensemble des acteurs de filières, de secteurs d'activité précis dans le territoire régional en mettant au cœur de ses recherches les enjeux liés à l'emploi, à la formation et aux conditions de travail ». Il ajoute que cette association a été relancée en 2010 et s'est élargie en termes de parties prenantes. Il indique que le CERESNA a travaillé pendant deux ans avec les acteurs de la filière bois en Aquitaine, ce qui a donné lieu à des propositions d'actions. Il indique qu'aujourd'hui, le CERESNA s'intéresse à la filière du transport en Nouvelle-Aquitaine, avec une double approche : répondre d'une part, aux besoins d'infrastructures et de services, et d'autre part, aux besoins des salariés de la filière en matière d'emplois, de formations, de conditions de travail et d'égalité femme/homme. Il évoque les partenaires de ce projet, parmi lesquels Keolis, SNCF, CGT, CFDT, Région, ... Il mentionne ensuite que six zones d'études spécifiques ont été retenues pour cerner autant que possible la diversité des enjeux qui se posent sur le territoire régional. Enfin, il conclut son intervention en soulignant que la méthodologie de travail est ouverte et se construit avec les acteurs.

Alain DORANGE observe que l'impact environnemental des déplacements doit être pris en considération.

Alain DELMAS indique que le travail mené par le CERESNA tient compte des piliers économiques, sociaux et environnementaux.

Philippe DAVRAINVILLE souhaite savoir si un questionnaire spécifique sera établi sur la zone d'étude Châtaigneraie Limousine / Agglomération de Limoges pour cerner les besoins de déplacements des acteurs qui composent ce territoire.

Alain DELMAS mentionne qu'un questionnaire, commun aux six zones d'études spécifiques, sera élaboré en partenariat avec les acteurs de ces zones et plus largement avec ceux investis dans ce travail sur la filière transport.

Philippe DAVRAINVILLE demande des précisions sur la manière dont est envisagée la diffusion de ce questionnaire.

Alain DELMAS répond que le choix des modes de diffusion se fera en concertation avec les acteurs locaux.

Delphine PERRIER-GAY indique que le recueil des besoins de déplacements sur notre zone d'étude pourrait notamment se faire dans le cadre du groupe de travail « Revitalisation centres-bourgs » de la Châtaigneraie Limousine.

Le Président se félicite que nos réflexions sur la mobilité puissent enrichir une réflexion collective en Nouvelle-Aquitaine.

Jean-Pierre BOULESTEIX exprime ses réserves sur le fait que cette réflexion collective puisse infléchir les projets d'infrastructures, qui sont raisonnées en fonction de la métropole bordelaise.

Joël RATIER s'étonne que les travaux du CERESNA ne soient pas articulés avec les assises de la mobilité, initiées par le gouvernement.

Alain DELMAS souligne la grande diversité d'acteurs associés dans le cadre des travaux du CERESNA et la construction, encore en cours, de la méthodologie.

Marion VIALETTES explique que les assises de la mobilité associent des représentants de la société civile, au-delà des élus.

Emilie RABETEAU mentionne qu'un questionnaire sur la mobilité durable a déjà été utilisé sur le territoire du Nontronnais. Elle ajoute qu'une plateforme mobilité a également été mise en place par la Communauté de communes sur ce territoire. Elle observe que ce retour d'expérience pourrait être intéressant.

Le Président précise que le CERESNA ne demande pas de participation financière à la Châtaigneraie Limousine. Il ajoute que la contribution de la Châtaigneraie Limousine se fera sous forme de temps « homme », en appui au chargé de mission du CERESNA.

Il remercie le Président du CERESNA pour son intervention puis donne la parole à Isabelle DUMAS.

2. Participation de la Châtaigneraie Limousine au groupe de travail « Temps et mobilité » de l'association « Tempo territorial »

Isabelle DUMAS explique en quoi consistent les travaux du groupe « Temps et mobilité » de l'association « Tempo territorial ».

Composition du groupe de travail : collectivités (en majorité des Communautés d'Agglomération), chercheurs, organismes actifs sur la mobilité (CEREMA, Forum Vies Mobiles, ...), ...

Objectifs du groupe de travail :

- échange d'expériences entre collectivités ;
- publications thématiques de type "capitalisation d'expérience" ;
- exploration de nouvelles pistes (dimension prospective) ;
- développement d'une offre de formation (dans un second temps) ;
- ouverture à d'autres acteurs.

N.B. : Tempo territorial se distingue des autres réseaux ou cercles de réflexion sur la mobilité : approche sociétale plus que technique, approche opérationnelle par la présence des collectivités, focus sur des approches temporelles.

Thématiques abordées :

- expérimentations sur les déterminants temporels des heures de pointe ;
- télétravail et réduction de la mobilité ;
- coordination temporelle entre les différentes offres de transport en commun et entre générateurs de flux ;
- mobilité sur des temporalités spécifiques (nuit, vacances...) (*thématique à rapprocher éventuellement des nouveaux modes de vie*) ;
- se déplacer en milieu rural (*thématique à rapprocher en partie de l'organisation du territoire*) ;
- organisation spatio-temporelle du territoire : anticiper les enjeux de mobilité dès la phase de l'aménagement du territoire ;
- nouveaux modes de vie et place des déplacements dans ces nouveaux rythmes ;
- valorisation des temps de déplacements.

Durée du groupe de travail : septembre 2017 à fin 2018

Rôle et apports pour la Châtaigneraie Limousine :

La Châtaigneraie Limousine s'est engagée à produire une contribution sur la thématique « Déplacement rural et accès aux services », en lien avec l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) pour le dernier trimestre 2018.

3. Travaux sur la mobilité du Conseil de développement de la Châtaigneraie Limousine

Josette SALESSE présente la méthodologie adoptée par le Conseil de développement pour conduire une réflexion sur la mobilité.

Objectifs de ces travaux :

- alimenter l'action de la Châtaigneraie Limousine : disposer de données de diagnostic sur la mobilité et proposer des pistes d'actions ;
- contribuer à une production dans le cadre du groupe de travail « Temps et mobilité » de Tempo territorial.

Déroulement :

- auditions d'acteurs de la mobilité sur le territoire et au-delà ;
- participation à des réunions / séminaires consacrés à la mobilité ;
- production interne au Conseil de développement à partir de l'expérience vécue de ses membres en matière de mobilité ;
- exploitation des contributions du groupe de travail de Tempo territorial ;
- travail universitaire (stagiaire et/ou groupe d'étudiants) – à confirmer.

Durée des travaux : au moins jusqu'à septembre 2018

4. Etude relative aux mobilités sur le territoire intercommunal Pays de Nexon-Monts de Châlus

Isabelle DUMAS donne les principales caractéristiques de cette étude, avec l'appui de Marc YON.

Cette étude est conduite par la Communauté de communes Pays de Nexon-Monts de Châlus dans le cadre d'un partenariat avec la DDT (Direction Départementale des Territoires) de la Haute-Vienne et le CEREMA (Centre d'études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement). Elle a vocation à faire référence sur le plan départemental en termes de méthodologie et de solutions locales de mobilité proposées.

Objectifs :

- mettre en place une « centrale de mobilité » (conseil à la mobilité) ;
- développer des solutions locales de mobilité en réponse aux besoins repérés.

Déroulement :

- phase 1 : diagnostic des mobilités et des dispositifs existants, qualification de la mobilité sur le territoire à partir d'indicateurs (démographie, revenus, activités, économie, ...) ;
- phase 2 : formalisation d'un plan d'actions sur le moyen terme (mise en œuvre d'ateliers participatifs pour hiérarchiser les besoins et rechercher des solutions adaptées pour les besoins de mobilités jugés prioritaires).

Durée de l'étude : étude en cours – objectif d'un plan d'actions 2018-2019 formalisé à la fin du premier trimestre 2018

Forts de ces réflexions et échanges, après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration valident la démarche sur ces travaux relatifs à la mobilité et donnent pouvoir au Président de l'association et à la Présidente du Conseil de développement pour poursuivre les démarches en cours.

II. Point sur la contractualisation territoriale avec la Région Nouvelle-Aquitaine

Le Président indique qu'une rencontre technique avec les services de la Région a eu lieu le 13 novembre dernier. Il mentionne qu'il en ressort l'importance de mettre en place rapidement un Comité de pilotage pour lancer le processus de co-construction de la contractualisation. Il propose la composition suivante pour les acteurs locaux associés à ce Comité de pilotage : Président et Vice-Présidente de la Châtaigneraie Limousine, Président (ou son représentant) de chacune des six Communautés de communes, Présidente et Vice-Président du Conseil de développement et Président (ou son représentant) du Parc naturel régional Périgord-Limousin. Il propose aussi que les directeurs des Communautés de communes soient associés, aux côtés des techniciens de la Châtaigneraie Limousine, au Comité technique afin de favoriser une réelle co-construction de la contractualisation avec les EPCI.

Joël RATIER indique que le périmètre actuel de contractualisation, proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine, n'est pas celui souhaité par son EPCI. Il ajoute que ce périmètre risque d'évoluer à plus ou moins court terme. Pour lui, ce périmètre ne correspond pas au bassin de vie de l'ouest du territoire. Il insiste sur le fait qu'à terme, le territoire intercommunal de Porte Océane du Limousin ne fera plus partie de la Châtaigneraie Limousine. Il rappelle qu'il s'est déjà exprimé sur ce point.

Il explique ensuite qu'un projet de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) se met progressivement en place entre les Communautés de communes Ouest Limousin, Porte Océane du Limousin, de la Charente Limousine et atteste de la volonté de ces EPCI de travailler sur un autre périmètre. Il observe en outre que le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des

Territoires) amène à réfléchir à la déclinaison d'un SCOT. Par ailleurs, il mentionne que les acteurs de la Charente Limousine ne souhaitent pas s'associer à ceux du Ruffécois pour la prochaine contractualisation territoriale régionale. Il conclut son intervention en précisant qu'il rencontrera prochainement Gérard VANDENBROUCKE, Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, avec le Président de la Communauté de communes Ouest Limousin.

Le Président prend acte de la position exprimée par Joël RATIER. Il demande à ce dernier si la Châtaigneraie Limousine peut être associée aux travaux du SCOT et disposer des informations concernant cette démarche.

Joël RATIER répond par l'affirmative.

Christian REDON-SARRAZY observe que ces interrogations sur le périmètre de contractualisation à moyen terme ne doivent pas retarder les travaux de contractualisation qui doivent démarrer au plus vite.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration :

- **réaffirment leur volonté d'engager, au plus tôt, le processus de co-construction de la contractualisation et pour ce faire, de réunir un Comité de pilotage et de démarrer le diagnostic territorial ;**
- **valident que :**
 - o **les acteurs locaux associés au Comité de pilotage de la contractualisation soient les suivants : Président et Vice-Présidente de la Châtaigneraie Limousine, Président (ou son représentant) de chacune des six Communautés de communes, Présidente et Vice-Président du Conseil de développement et Président (ou son représentant) du Parc naturel régional Périgord-Limousin ;**
 - o **le Comité technique associe les directeurs des Communautés de communes.**

III. Point sur les actions de la Châtaigneraie Limousine en cours

Le Président donne la parole à Isabelle DUMAS pour une présentation synthétique de l'état d'avancement des actions de la Châtaigneraie Limousine.

Isabelle DUMAS fait brièvement un point sur les différentes actions.

Accueil et développement économique

- validation de la modification du programme d'actions et de sa durée de mise en œuvre, présentée lors du précédent Conseil d'administration ;
- tenue d'un Comité de pilotage en octobre 2017. Information par le CGET (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires) du lancement d'un nouvel appel à projets sur l'ingénierie de l'accueil en décembre prochain. Perspective de réunion, en janvier 2018, des directeurs de Communautés de communes pour évoquer les attendus en termes d'animation économique par la Châtaigneraie Limousine ;
- microdiagnostics : 2 en cours et 1 en préparation. Budget disponible pour 1 micro-diagnostic supplémentaire ;
- étude relative à l'habitat participatif : d'une part, retour de 7 communes (13 bâtiments) suite à un appel à manifestation d'intérêt pour participer à l'étude et d'autre part, lancement d'une consultation pour le recours à un prestataire.

Christine de NEUVILLE indique qu'un micro-diagnostic pourrait vraisemblablement être envisagé à Glanges.

ADEC T (Action de Développement des Emplois et des Compétences Territoriale)

- tenue d'un Comité de suivi local le 28 novembre 2017 ;
- organisation d'une matinale de l'emploi le 08 décembre 2017 : rencontres entreprises – partenaires de l'emploi.

Habitat - requalification de logements locatifs communaux et intercommunaux

- absence de réponse de l'Etat à la motion prise lors du précédent Conseil d'administration. Introduction de dérogations envisagée par l'Etat pour la programmation 2018.

Revitalisation des centres-bourgs

- 3 communes accompagnées : Château-Chervix, Ladignac-le-Long et St-Laurent-sur-Gorre ;
- organisation d'un séminaire le 18 novembre 2017.

Mobilité

- forte mobilisation du service de location solidaire.

Services

- appui au montage de dossiers de demande de subvention de Maisons de Santé Pluridisciplinaire (MSP).

Sports et loisirs de nature

- relance de la démarche lors d'un Comité de pilotage en octobre 2017 : retravailler les axes opérationnels et actions pour 2018-2020.

Tourisme et territoire accessible pour tous

- réunion d'un groupe de travail en octobre 2017 : d'une part, bilan du plan d'actions 2015-2017 et d'autre part, proposition d'une méthodologie et d'un calendrier pour bâtir un programme d'actions 2018-2020.

Programme européen Leader

- démarrage effectif de la programmation des dossiers de demande de subvention (premières conventions signées) ;
- réflexion en cours sur d'une part, la modification des fiches actions du programme et d'autre part, sur l'évolution de la structuration et de la composition du Comité de programmation.

Communication

- réalisation en cours d'un site Internet.

IV. Questions diverses

Le Président donne la parole à Isabelle DUMAS pour la présentation du seul point inscrit en questions diverses.

Projet alimentaire territorial Briance Sud Haute-Vienne

Isabelle DUMAS fait mention des éléments suivants.

En 2017, la Fédération de la Châtaigneraie Limousine et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne ont accompagné la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne dans l'amorce d'un projet alimentaire territorial.

La Communauté de communes souhaite aujourd'hui répondre à un appel à projets national dans le cadre du programme national pour l'alimentation afin de construire un projet alimentaire territorial. Elle envisage le recrutement d'un animateur pour conduire le projet et désierait également poursuivre un partenariat avec la Fédération de la Châtaigneraie Limousine et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne.

La réponse à l'appel à projets est en cours de rédaction. Elle prévoit une intervention de la Châtaigneraie Limousine en appui technique sur certaines actions (identification de la demande locale, contacts avec les commerces de proximité, ...), ce qui se traduirait par du temps d'animation.

Le Président propose que la réponse à l'appel à projets étant en cours d'établissement, les membres du Conseil d'administration se prononcent sur le principe d'une contribution de la Châtaigneraie Limousine au projet alimentaire territorial de la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne sous forme de temps d'animation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration valident le principe d'une contribution de la Châtaigneraie Limousine au projet alimentaire territorial de la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne sous forme de temps d'animation.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 20h10.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.
Fait à Nexon, le 04 décembre 2017.

Le Président,
Daniel FAUCHER



La Secrétaire de séance,
Delphine PERRIER-GAY



**FÉDÉRATION
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE**
Site de la Monnerie
87150 ORADOUR SUR VAYRES

Note de présentation du projet

A. Cadre général du projet

1. Objectifs principaux

- Le CERESNA rassemble un certain nombre d'acteurs dans le but de travailler sur les secteurs des transports à travers deux approches :
 - ✓ Il y a la dimension « Réseaux » où l'objectif est d'identifier les besoins des hommes et des femmes, des acteurs économiques et sociaux, en matière d'infrastructures et de services de transports.
 - ✓ Il y a la dimension « Sociale » qui vise à identifier les besoins des salariés des secteurs des transports, en matière d'emplois, de formations et de conditions de travail.
- Ces deux approches sont complémentaires et une des principales valeurs ajoutées du CERESNA est précisément de prendre en compte les enjeux d'infrastructures ET les enjeux sociaux, alors que ces derniers sont trop souvent laissés de côté des travaux existants.
- Il s'agit donc au travers de ces deux thèmes qui sont indissociables de travailler à un diagnostic, mais surtout d'élaborer des perspectives, des pistes de réflexions pouvant ainsi éclairer les différents acteurs et décideurs.
- Le territoire d'analyse est la Nouvelle Aquitaine, dans son ensemble. La volonté du CERESNA est de réussir avec les acteurs impliqués dans le projet à faire ressortir les différents types d'enjeux qui existent sur les différents territoires de cette grande région, attendu qu'il s'agit d'un ensemble géographique où l'on trouve de très grandes disparités.

2. Démarche et méthode de travail

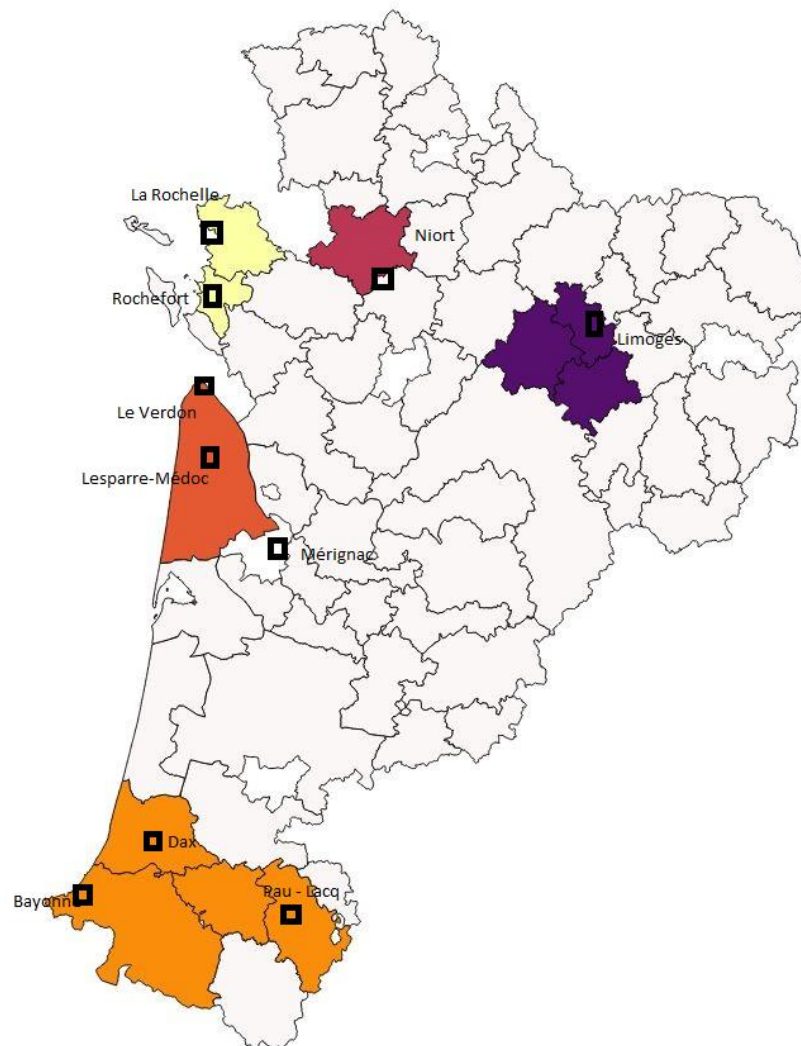
- La démarche du CERESNA est d'adopter un fonctionnement ouvert avec une démarche co-élaborative impliquant l'ensemble des acteurs pertinents.
- Le CERESNA ne se veut pas comme un lieu de négociation mais comme un espace d'échanges et de propositions.
- Syndicats d'employeurs, de salariés, institutions, services de l'état, universitaire, collectivités territoriales, associations sont ainsi conviés régulièrement aux réunions que le CERESNA organise et pilote.
- Des initiatives ont lieu sur tout le territoire néo-aquitain afin de permettre au maximum d'acteurs dans les territoires de s'exprimer et d'apporter leur contribution, et pas seulement aux acteurs installés à Bordeaux.

Il existe aujourd'hui plusieurs types de réunions, chacune ayant son propre objectif :

- Réunion des acteurs : elle rassemble l'ensemble des partenaires principaux qui sont représentatifs non pas à une échelle fine du territoire, mais à l'échelle de l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. Ces réunions ont eu pour mission de fixer les grandes orientations du projet et d'en valider les principales étapes. C'est aussi le lieu où les deux dimensions, réseaux et sociale, se croisent.
- Les réunions des deux groupes, « Groupe Réseaux » et « Groupe Dimension sociale » qui permettent d'avancer plus spécifiquement sur chacune des deux dimensions.
- Les réunions territorialisées, où sont invitées des structures locales pertinentes et qui ont pour objectif de faire émerger l'expression des besoins de manière plus précise.

B. Avancée du Chantier du Transport

1. Validation des zones d'études spécifiques



- 6 territoires d'études spécifiques ont été retenus. Ces territoires sont retenus car ils permettent tous ensemble de couvrir autant que possible tous les enjeux que l'on peut retrouver sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine, en prenant en compte la grande diversité des problématiques existantes.
- Ces 6 territoires feront l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'analyse des besoins des populations, entreprises et collectivités.
- L'INSEE, **parallèlement** à l'étude qu'elle mènera en conventionnement avec la CARSAT, pourra également apporter des éléments spécifiques pour ces 6 territoires, en lien avec les thématiques abordées dans l'étude.
- Le contour géographique précis des territoires est celui des communautés d'agglomérations

2. Travaux de la « Dimension sociale » et étude avec l'INSEE

- L'objectif de cette étude est de mieux comprendre la réalité de l'emploi dans les secteurs du transport afin de permettre aux acteurs d'élaborer des fiches actions pertinentes et agir entre autres sur les problématiques de l'accidentologie, de l'égalité salariale et la mixité, de l'accessibilité.
- L'étude portera sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine et donnera des informations sur l'emploi et ses caractéristiques (sexe, qualification, salaire...) et le système productif du secteur des transports.
- Cette étude qui a été proposée par le CERESNA et les partenaires lors de réunions de travail sera sous conventionnement entre la CARSAT et l'INSEE.
- L'étude donnera lieu à une publication de type 4 pages.
- L'accessibilité des territoires aux services et équipements sera mise en avant et fera le lien avec les travaux du groupe « Réseaux ».
- Les données à produire sur les 6 territoires devront être précisées.

C. Méthodologie à suivre pour l'analyse des besoins en termes d'infrastructures et de services.

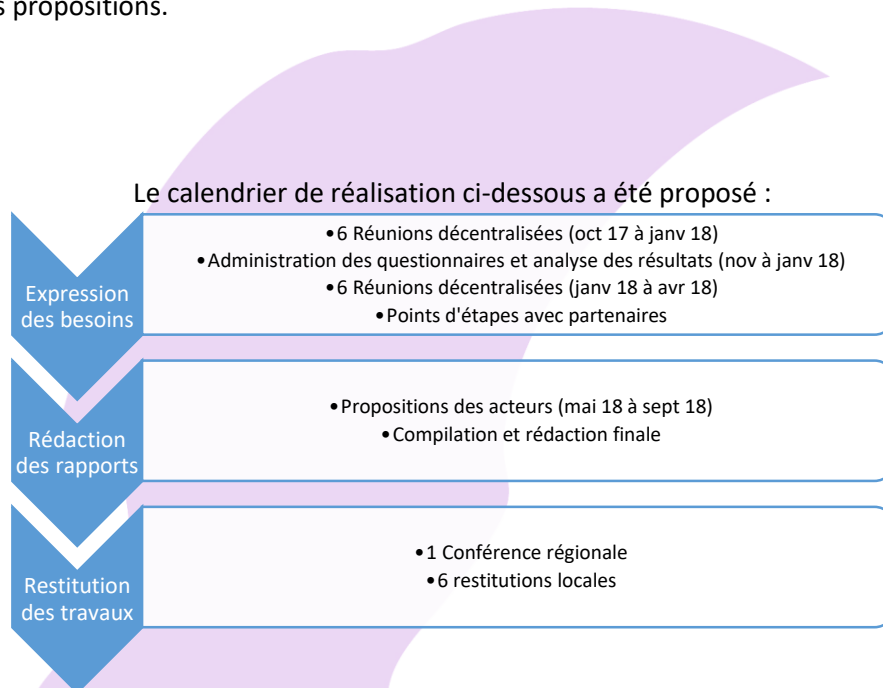
3 cibles sont identifiées :

- la population
- les entreprises
- les collectivités

Il y a différentes approches permettant de faire exprimer les besoins qui sont complémentaires et seront déployées en parallèle:

- les besoins ne seront pas exprimés de manière quantitative et statistique, mais seront exprimés de manière qualitative, sauf cas contraire exprimé
- Plusieurs questionnaires seront élaborés, chacun ayant une cible et des objectifs spécifiques. Les résultats dépendront en partie de la capacité d'administration des questionnaires par les associations, entreprises, institutions, engagées dans la démarche.
- Les questionnaires seront rédigés en octobre et envoyés à tous les partenaires pour recueillir leurs modifications/remarques. Une réunion de travail avec les partenaires peut être envisagée afin de finaliser les questionnaires sur la base des trames envoyées, ainsi que la méthode de diffusion et de traitement.

- Les réunions décentralisées (deux pour chaque territoire) rassembleront une grande diversité d'acteurs locaux et seront un outil pour faire remonter l'expression des besoins, et dans un second temps les propositions.



- **Le CERESNA continue la recherche de financement car à ce jour le budget n'est pas encore bouclé.**
- Les financeurs du projet, pour une durée de deux ans (2017-2018) sont le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, la CGT Aquitaine, la SNCF, Kéolis, la CARSAT
- Le projet mobilise 3 postes budgétaires principaux : salaires (un chargé de mission et une secrétaire), études et enquêtes, communication.